



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

Date de convocation : 17 avril 2026
Date d'affichage : 17 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 19 h 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 17 avril 2026.

Étaient présents : Marie-Claire CHAMBARET, Rémi HEUDE, Alain PRAT, Cynthia TRIMBOUR, François LACOMME, Bernard JACQUET, Patrick VELAY, Laurent MAUGÈRE, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Patrick MIKOLAJCZAK, Bruno PASTRE, Patrick DORÉ, Christèle DEVERGNE, Magali LAJOUX, Olivier CARNOT, Agnès MERZ, Annabella CADET, Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI, David RODRIGUES, Chrystelle LEPAGE, Aurélie CASTANAR, Laura SALIS, Matteo CANTAREL, Timoté FRANCE.

Ont donné pouvoir : Sylvie BARBERI à Marie-Claire CHAMBARET
Laurie FILLÂTRE à David RODRIGUES
Constance GUEY à Timoté FRANCE

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

N° 2026 / III / 4 - 7.1 Etat annuel des indemnités des élus

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2123-24-1-1,
VU la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, notamment ses articles 92 et 93,
VU la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l' élu local, notamment son art. 1^{er} 2°,
VU la délibération n° 2026 / I / 7 – 5.6 du Conseil municipal du 20 mars 2026 fixant le taux des indemnités de fonctions des élus,
CONSIDÉRANT l'obligation de communication d'un état annuel des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au Conseil municipal, préalablement au vote du budget,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal,

PREND ACTE des indemnités de toute nature, perçues en 2025, par les élus du Conseil municipal, telles que présentées à l'assemblée.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Publié le : 27/04/2026



Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny

Accusé de réception en préfecture
091-219101292-20260423-III_2026III471-DE
Reçu le 27/04/2026